



GRAPHISME ET PRINT

FORMATION LES RÈGLES DE LA MISE EN PAGE

LA PAO POUR TOUS

RÉFÉRENCE : CM02028

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 18.04.2025)



À la recherche d'une formation **Les règles de la mise en page** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Les règles de la mise en page** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification...) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Les règles de la mise en page** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Les règles de la mise en page** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

## Public

Secrétaires, chargés de communication, dirigeants, graphistes... ou toutes personnes souhaitant acquérir les règles fondamentales de la mise en page.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs du stage

La formation **Les règles de la mise en page** a pour objectifs de :

- ▶ Maîtriser les règles et les techniques nécessaires à la réalisation d'un produit imprimé.
- ▶ Acquérir une méthode de travail pour suivre un projet.

## Durée

2 jours

## Pédagogie

### METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans les Logiciels de PAO.

Divers supports de cours fournis. Méthode pédagogique participative.

### METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

### SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique

**Parler à un conseiller formation**

☎ 01.47.23.79.72

## CONTENU DU PROGRAMME

Notre formation "**Les Règles de la Mise en Page**", est conçue pour vous offrir une expertise complète dans l'art de créer des mises en page harmonieuses et efficaces. Au cours de cette formation, vous explorerez les principes fondamentaux de la mise en page, apprendrez à utiliser l'espace, la typographie, les couleurs et les images pour communiquer efficacement avec votre public cible.

Cette formation vous permettra de créer des compositions visuelles qui captivent et inspirent.

### PROGRAMME DE FORMATION

#### LA MAQUETTE

- ▶ La structure de la page. La hiérarchisation visuelle des éléments.
- ▶ Les règles de composition de la page, les gabarits, les chartes rédactionnelle et typographique et leurs déclinaisons.
- ▶ Le traitement de l'image : format numérique, normes couleur.

#### LA TYPOGRAPHIE

- ▶ Famille et choix de caractères, niveaux de lecture, contraste typographique, etc.
- ▶ Les césures et justifications (C&J), le choix des justifications de texte.

#### LA STYLISTIQUE

- ▶ Look, style visuel, déclinaison de charte.
- ▶ Créer un style cohérent, décliner une charte existante.
- ▶ Les régularités de mise en page.
- ▶ Organiser sa maquette sous indesign : page type, feuilles de style.

#### LA FABRICATION

- ▶ Chaîne graphique et suivi de fabrication.

#### FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

### Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

### Comment financer la formation **Les règles de la mise en page** ?

#### OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

#### **Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :**

- ▶ [opco.ep](http://opco.ep) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](http://atlas) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](http://fif.pl) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdass](http://afdass) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

#### Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

### Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

**Nos formations** sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

**Formation** Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

#### Les avantages du **distanciel** :

**Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir :** poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : [contact@stageup.fr](mailto:contact@stageup.fr)



formation éligible  
PLAN DE FORMATION

